
Archives Municipales

Ville de Toulon

RECENSEMENTS GENERAUX DE LA POPULATION

Le recensement est un outil statistique qui permet à l'Etat de gérer la population.

Le principe de leur réalisation fut posé en 1791, mais le premier recensement en France eut lieu en 1801. D'abord irréguliers jusqu'en 1831 ils deviennent quinquennaux et cohérents. Après la seconde guerre mondiale les recensements redeviennent irréguliers.

A partir du XIXème siècle ils décrivent tous les individus composant un foyer avec leur âge, leur lieu de naissance, leur profession et leur position dans la famille (père, mère...)

Les Archives Municipales de Toulon conservent les recensements :

- Des hommes de plus de 12 ans habitant Toulon de 1795 à 1800 (par ordre alphabétique)
- Les recensements généraux de la population par quartier, des années 1921, 1926, 1931 et 1946.